

Numéro 141



ISSN 0246 4314

# Le Troglo

La revue qui aime la vie 🐞

Bulletin de liaison  
des adhérents d'Oiseaux-Nature  
([www.association-oiseaux-nature.com](http://www.association-oiseaux-nature.com))

octobre 2022

Prix : 5,00 €



## SOMMAIRE

Édito

La chouette miniature

Regardez-moi dans les yeux !

Dis, madame, c'est quoi un ABC ?

Un bagnard dans mon jardin

Les sorties nature 2022-2023

En quête de la huppe fasciée

La Plume

Votre Plume : les semences

# Edito

**N**ous venons de vivre un nouvel été marqué par des pics de chaleur toujours plus précoces, et une sécheresse impitoyable, même si les orages du mois d'août ont apporté un répit bienvenu à la végétation par endroits. Des incendies de forêt d'une ampleur inédite - bien qu'ils n'aient aucune commune mesure avec ceux qui ont ravagé le massif des Landes - se sont déclarés dans les Vosges, un département jusqu'à présent épargné ! Nombre de cours d'eau étaient complètement asséchés début août. Les conséquences de cette sécheresse commencent à être visibles dans les forêts, où de nouveaux dépérissements vont s'ajouter à ceux des années passées.

Miraculeusement, un pied de vipérine tout riquiqui, mais bien vert, a résisté et fleuri fin août au milieu d'une étendue désolée d'herbes sèches dans notre jardin. Symbole d'espoir ?...

Qui pourrait encore nier la réalité des dérèglements climatiques, qui ne sont plus une menace relativement lointaine, mais percutent de plein fouet notre quotidien ? Les experts du GIEC se disent extrêmement inquiets, ces modifications s'avérant beaucoup plus rapides que ne le prédisaient leurs scénarios les plus pessimistes...

Par contre, la prise de conscience de l'effondrement de la biodiversité semble beaucoup moins aiguë et générale, et pourtant, il aura lui aussi des conséquences dramatiques si nous ne parvenons pas à le stopper !

**Ce sera le fil rouge de notre assemblée générale du 16 octobre prochain : comment faire face au déclin de la biodiversité ?** Nous vous y attendons très nombreux pour débattre, échanger, mettre les mains dans le cambouis, car face à l'urgence avérée, chacun doit agir à la mesure de ses moyens ! Merci d'avance pour votre implication.

En attendant, le Troglo vous invite à découvrir la vie d'espèces trop souvent mal-aimées : un « bec-crochu », la chevêchette d'Europe, des serpents, la coronelle lisse et la vipère aspic, et une araignée, l'argiope frelon. Toutes ont leur place dans la nature et nous devons les respecter, à défaut peut-être pour certains d'entre vous de les aimer... Quant à la huppe, grâce à Victorien, elle nous entraînera par le biais d'un très ancien poète persan dans la quête mystique du roi des oiseaux ! Nous apprendrons aussi en quoi consiste un Atlas de la biodiversité communale, un outil précieux pour justement mieux préserver la nature à l'échelle d'un territoire !

Très bonne lecture et à bientôt !

**Catherine BERNARDIN**

## Y'a jamais person qui y répond !

Ne cherchez plus à nous appeler au 03 29 30 16 23 : la ligne de téléphone de la Scierie d'Avin a été supprimée. Pour nous joindre, merci de bien vouloir envoyer désormais un courriel à cette adresse : **oiseauxnature@free.fr**, ou un courrier postal au **9 rue du Haut du Rang 88220 RAON-aux-BOIS**. Merci pour votre compréhension

## Cette nouvelle rubrique vous est ouverte !

***Vous vous sentez isolé dans votre coin, et aimeriez connaître d'autres adhérents pas loin de chez vous, pour d'agréables balades dans la nature, ou des actions concrètes ? Envoyez-nous un courriel, ou un courrier postal, en précisant vos souhaits et vos coordonnées.***

**Régine Wagner (66 ans) à Ban-de-Laveline** cherche échanges avec des adhérents de son secteur (environs de Saint-Dié) dans le cadre de toutes les activités proposées par Ois-Nat : observer la flore et la faune, leur venir en aide... Elle aime particulièrement l'entomologie et les amphibiens, apprend au sujet des oiseaux ! Joindre par mail : **regineisabelw@gmail.com**

Photo de couverture : **Mante religieuse (*Mantis religiosa*) dans les cornouillers sanguins** (Nicolas Hélicas)



## La chouette miniature...

**D**epuis plusieurs années, je suis - sans pour autant la poursuivre ! - la plus petite chouette d'Europe. Chez nous, elle fait partie des petites chouettes de montagne, ainsi que la nyctale de Tengmalm. Ces deux espèces partagent la caractéristique d'avoir les yeux jaunes, tout comme la chevêche d'Athéna. Cette dernière est cependant plus grosse et préfère vivre à une altitude moins élevée, dans des milieux bien différents : bocages et autres vergers, souvent à proximité des villages.



**Présentons tout d'abord mes deux cousines aux yeux d'or, à gauche la nyctale de Tengmalm, et à droite, la chevêche d'Athéna...**

La chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) affectionne les vieilles forêts de conifères de montagne, mais peut descendre assez bas en altitude. Son territoire (occupé toute l'année) est composé de vieilles forêts, d'un espace de prairies mais surtout de tourbières et de taillis. Il doit comporter des cavités, en particulier de pics épeiches, dans lesquelles elle peut stocker de la nourriture et aussi installer sa nichée.



**Le type de biotope que la chevêchette recherche...**





**Coucou c'est moi la chevêchette ! Essayez donc de regarder comme moi ce qui se passe dans votre dos !**

Notre mini-chouette mesure seulement 16 à 17 centimètres ! Ajoutez 1 ou 2 cm de plus pour la femelle, qui est aussi légèrement plus lourde (80 g contre 60 pour le mâle). Sa taille est donc grosso modo celle d'un grosbec casse-noyaux. Comme chez toutes les chouettes, les yeux ne pivotent pas dans les orbites, mais pour compenser, elle peut tourner la tête sur 270 degrés, en raison d'une adaptation de ses disques vertébraux et de son système artériel. Très pratique !

Sa silhouette rondouillarde et trapue, avec une tête ronde - mais qui peut sembler presque carrée, selon sa posture ! - des ailes assez courtes, est caractéristique. Son plumage est brun chamois moucheté de blanc sur le dos et les ailes. La poitrine est blanche striée de brun. La queue présente 5 barres blanches, et notre petite chouette peut la relever à la verticale et l'agiter latéralement avec des mouvements vifs et saccadés, lorsqu'elle est énervée ou excitée, attitude caractéristique de cette espèce. Elle gonfle également les plumes de son corps et de sa tête pour impressionner un éventuel agresseur. Quand elle est effrayée, elle se plaque contre un tronc et s'immobilise.



Ses yeux d'or au regard parfois perçant sont surmontés de « sourcils » blancs, qui selon son humeur lui font adopter des mimiques variées, très expressives et parfois comiques : sévère, presque féroce, renfrognée, étonnée, endormie, voire légèrement ahurie !



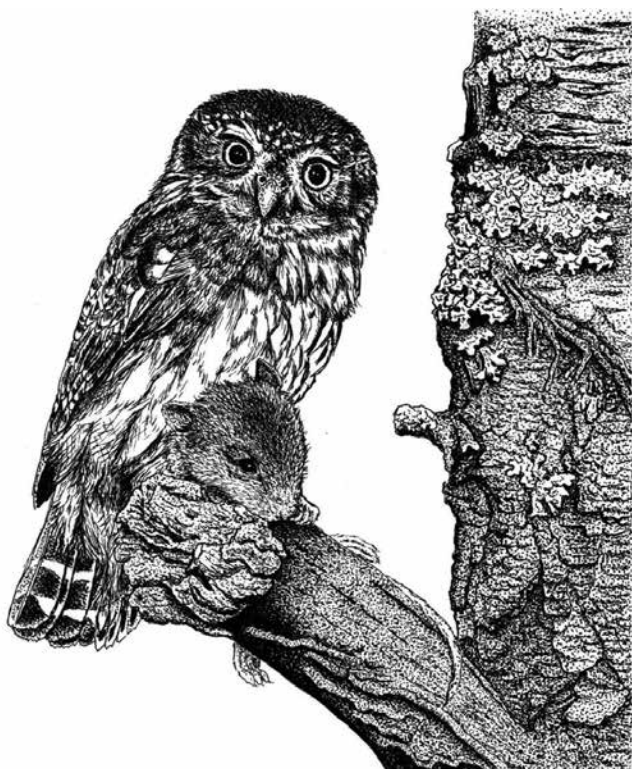


La petite chouette est diurne, avec des pics d'activité à l'aube et au crépuscule. Elle affectionne la cime des arbres et c'est depuis ses perchoirs favoris - souvent la cime d'un épicéa - qu'elle lance une série uniforme de sons flûtés, sifflants et répétés : « diu », qui portent jusqu'à 500 mètres.



Son chant attire inmanquablement les petits passereaux qui se précipitent pour la harceler, les mésanges étant sûrement les plus agressives... et les plus téméraires ! De façon plus étonnante, on observe fréquemment dans ces bandes de « résistants » au prédateur, des roitelets huppés et des grimpeaux, qui constituent donc probablement des proies potentielles. On note deux périodes principales de chant : au printemps (mars-avril) à l'automne, saison durant laquelle elle émet un chant différent.





Dessin : Catherine Bernardin - **À droite, une jeune chevêchette dans sa loge de pic** (Photo : Didier Bracard)

Ses proies favorites : de petits rongeurs (mulots, campagnols), des musaraignes... mais aussi des oiseaux, de taille comprise entre celle de la grive musicienne et celle du roitelet, ce qui explique à quel point la gent ailée de son territoire la déteste et la houspille à la moindre occasion !

Elle chasse souvent à l'affût mais sa petite taille lui permet également de capturer dans leur gîte nocturne les mésanges et autres espèces qui occupent les cavités de pics . Elle se montre aussi très habile pour se faufiler en vol dans la végétation, son attaque est rapide !

La chevêchette se reproduit dans les cavités de pic épeiche. Leur diamètre lui correspond parfaitement et préserve sa nichée de prédateurs tels que la martre ou... le pic noir !



**La chevêchette part en quête de nourriture...**



Elle y pond 5 à 7 œufs blancs, à deux jours d'intervalle, entre début avril et début mai (et parfois à une date plus tardive). Ils sont couvés pendant 4 semaines par la femelle. L'incubation débute en fin de ponte. Le mâle assure le ravitaillement de la femelle pendant la couvaison, puis de toute la famille durant la période d'élevage des jeunes. Ces derniers quittent le nid 4 semaines plus tard. Ils volent difficilement et sont de fait très vulnérables à ce stade. Les parents les nourrissent encore pendant deux à quatre semaines avant qu'ils soient réellement indépendants.

La taille de son domaine vital varie en fonction de sa richesse en proies mais aussi de la saison : environ 0,5 km<sup>2</sup> pendant la nidification, jusqu'à 2 ou 3 km<sup>2</sup> en dehors de cette période.



**Vous avez bien regardé mes serres ?...**

Sédentaire, on peut l'observer même en hiver dans notre région. Elle ne semble guère craindre le froid et seule l'absence de proies peut la contraindre à quitter son territoire. Mais comme elle est prévoyante, elle a pour habitude de stocker des proies dans les cavités, ce qui lui permet probablement de subsister quand la couche de neige met les rongeurs à l'abri de ses serres et de son bec !



**Froid, moi ?... Jamais !**



La chevêchette habite la taïga des régions boréales d'Europe et d'Asie. Elle est largement répandue à travers l'Europe du Nord et une partie de l'Europe centrale, où elle constitue une relique de l'époque glaciaire. On la rencontre donc dans presque tous les massifs montagneux mais par ailleurs, elle peuple aussi les vastes massifs forestiers de plaine tels que la lande de Lunebourg en Allemagne et la forêt de Bialowieza en Pologne. En France, elle occupe toute la frange Est du pays, depuis les Vosges du Nord jusqu'aux Alpes-Maritimes. Cependant ses effectifs sont difficiles à évaluer et semblent dépendre de l'intensité de la recherche...



**Bien... Je peux me rendormir, à présent ?!**

Aucune menace directe n'affecte cette espèce à ce jour. La principale mesure à prendre en sa faveur est de maintenir un milieu lui convenant, donc une forêt riche avec de vieux arbres à cavités, et des zones ouvertes de clairières et de tourbières. Les gestionnaires forestiers ont été sensibilisés à ce sujet, et marquent désormais d'un signe distinctif les arbres-habitats à conserver !

La chevêchette d'Europe, comme toutes les espèces de rapaces, est **protégée** en France, selon la loi du 10 juillet 1976 (premier arrêté d'application du 17 avril 1981) relative à la protection de la nature. Cet arrêté est désormais abrogé, et remplacé par celui du 29 octobre 2009, qui a instauré de nouvelles dispositions visant à préserver aussi les milieux dans lesquels ces espèces évoluent :

*« Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques. »*

C'est une bonne chose, mais encore faudrait-il que l'état accorde des moyens de contrôle suffisants à ses services chargés de la police de l'environnement...

**Jacques MARTIN (Texte et photos, sauf mention particulière)**



## A la recherche de la chevêchette...

**I**l se trouve que je n'ai pas eu beaucoup d'occasions d'entendre et d'observer notre chouette miniature... En réalité, je l'ai vue une seule fois, et de façon très fugitive ! C'était en 2014, dans la réserve biologique intégrale du Kertoff. En tant que membre du réseau naturaliste Avifaune de l'ONF, j'étais chargée de réaliser l'inventaire des populations d'oiseaux de cette réserve.

Compte tenu de la situation géographique, de l'altitude et des biotopes concernés (forêts mixtes, mais essentiellement résineuses, avec des loges de pics nombreuses et des tourbières contiguës), je savais qu'une rencontre avec la belle était possible... Pour me préparer, j'avais écouté des enregistrements de son chant, afin de bien me le mettre en tête (les inventaires ornithologiques se font essentiellement grâce à la reconnaissance des chants et des cris, surtout en forêt où la visibilité est souvent très réduite !).

Le 30 avril 2014, vers 8 h 30, quelle joie, j'entends son chant flûté et régulier comme un métronome à une cinquantaine de mètres, mais impossible de partir à sa recherche, je dois terminer le protocole très strict qui m'est fixé ! Je reviens sur les lieux en fin de matinée, mais pas d'autre signal sonore, ni lors de mes passages suivants dans ce secteur...



**La tourbière du Pinchesté, juste à côté de la réserve intégrale du Kertoff** (Photo : Catherine Bernardin)

Les inventaires se déroulant sur deux années consécutives, je ne perds pas espoir. Et le site étant particulièrement beau, j'y retourne juste pour le plaisir en balade avec Pierre par une magnifique journée d'automne, douce et baignée de lumière dorée, le 26 octobre très exactement. Entre-temps un collègue du réseau Avifaune m'a montré comment imiter le chant de la mini-chouette avec un ocarina...



**Un ocarina ressemble à ceci...**



« Si la chevêchette est présente dans les environs, tu verras, les piafs vont réagir, et si elle t'entend, la chouette répondra et viendra ! ». Même en automne ? « Oui ! » a répondu Sébastien, (dit Le Séb), catégorique !

En ce beau dimanche d'octobre, nous voici donc au Kertoff, les jumelles autour du coup, et l'ocarina dans la poche. Je commence à souffler dans le petit instrument, pas très loin de l'endroit où j'avais entendu la chouette au printemps. Rien ne se passe, nous nous déplaçons donc de quelques centaines de mètres. Toujours pas de réaction, j'en arrive à douter : était-ce bien une chevêchette que j'avais entendue en avril ?... Nous essayons plus loin...

Et puis, au bout d'une trentaine de minutes à m'époumoner, voici que quelques passereaux se mettent à alarmer vigoureusement ! Je continue à souffler dans l'instrument magique avec ardeur, et dans les cimes au-dessus de nos têtes, de plus en plus d'oiseaux de toutes sortes s'agitent et poussent des cris véhéments : mésanges noires, troglodytes mignons, rougegorges familiers, mais aussi grives draines, pics épeiches et geais des chênes !



**Les mésanges noires abhorrent la chevêchette et la pourchassent sans relâche !** (Photo : Jacques Martin)

Pierre l'entend avant moi : la chevêchette répond à mon imitation - pourtant approximative - là-bas, de l'autre côté de la tourbière du Pinchesté ! Je continue, elle se déplace vers nous tout en continuant de chanter... Et plus elle approche, plus le concert de protestations enfle, jusqu'à devenir une véritable clameur ! Nous la voyons enfin arriver, petite silhouette ronde, et se poser dans un vieil épicéa. Aussitôt, la meute déchaînée de passereaux furieux fond dans sa direction et la houspille sans relâche, tant et si bien qu'elle capitule au bout de quelques minutes et retourne d'où elle était venue sans demander son reste... Ce fut une observation bien trop brève, mais nous avons été impressionnés par l'ampleur de la réaction des oiseaux.

L'année suivante, je n'ai pas réussi à détecter sa présence, malgré des essais répétés avec l'ocarina. Mais à plusieurs reprises, des mésanges noires sont venues à un mètre de moi exprimer de façon très explicite tout le mal qu'elles pensaient de la chouette miniature, preuve qu'elles la connaissaient !

**Catherine BERNARDIN**



## Des apparences parfois trompeuses...

### Regardez-moi dans les yeux !

**V**oici le deuxième épisode de notre palpitante série, destinée à mettre en évidence les différences notables entre des « couples » d'espèces souvent confondues. Après les rongeurs (le castor et le ragondin), intéressons-nous à d'autres mal-aimés : les serpents !

« Il y a des vipères dans mon talus ! Un jour, je vous en montrerai une ! ». Et le jour vint. La dame du Tholy m'attendait avec impatience pour me montrer « sa vipère », qu'elle avait immobilisée avec son pied. Quand j'ai pris le reptile dans mes mains pour le manipuler délicatement, et qu'ensuite j'ai demandé à la dame si la pharmacie était ouverte, au cas où... j'ai bien cru qu'elle allait tomber dans les pommes. Évidemment, je ne suis pas assez dingo pour tripoter une vipère à mains nues, donc ce n'était pas une vipère.

Mais alors, qu'était-ce ?...



**Coronelle lisse** (Photo : Stéphane Vitzthum)

### Coronelle lisse et vipère aspic : une confusion fréquente

La couleuvre à collier étant plutôt grande et très sombre, elle est rarement prise pour une vipère. La fameuse vipère de la dame était en réalité une coronelle lisse (*Coronella austriaca*), une petite couleuvre gris-brun, parfois brune ou roussâtre, assez commune dans les Vosges. Mais comment distinguer une coronelle d'une vipère ? Il n'est pas question de faire ici un cours d'herpétologie, mais simplement d'apporter quelques trucs permettant de distinguer couleuvres et vipères.



**Coronelle lisse** (Photo : Stéphane Vitzthum)



**Vipère aspic** (Photo : Serge Imbott)

- Toutes les couleuvres, y compris notre coronelle, ont la **pupille ronde** ;
- Les vipères ont une **pupille verticale** qui traverse l'œil (un peu comme la pupille du chat) ;
- Les couleuvres présentent, sur une tête plutôt ovale, **de grandes écailles qui donnent au crâne un aspect cuirassé** ;



- Les vipères ont une multitude de **petites écailles** sur une **tête plutôt triangulaire**. De profil, leur **museau est nettement retroussé**.



La tête triangulaire de la vipère aspic ...

(Photo : Stéphane Vitzthum)



... ainsi que sa pupille verticale et son museau retroussé

(Photo : Serge Imbott)

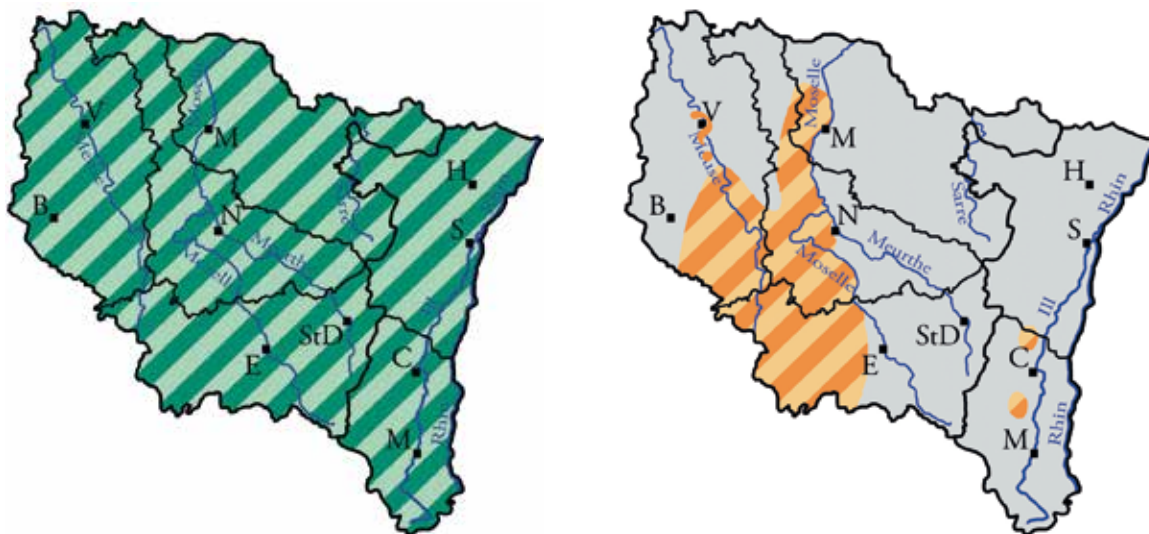
Ce sont des détails, me direz-vous, pas toujours faciles à voir dans la nature. Ajoutons que tout le monde n'a pas envie de regarder un serpent dans les yeux... Mais nul besoin d'en arriver là, car sur le plan de la morphologie, couleuvres et vipères sont très différentes :

- Les couleuvres ont **un corps effilé et mince**, et leur queue paraît très longue. Notre jolie coronelle n'échappe pas à cette règle malgré sa petite taille (50 à 70 cm) ;
- Quant aux vipères européennes, elles ont **un corps court et trapu**, et leur petite queue est bien distincte du tronc. Leur coloration est très variable et ne constitue pas un critère de reconnaissance.

Notons que **la coronelle lisse, si souvent confondue avec la vipère aspic, présente une bande brune de chaque côté de la tête, laquelle semble traverser son œil tout rond**. Personnellement, c'est ce critère qui me permet d'identifier notre sympathique reptile à coup sûr.

## Où les rencontrer (ou alors comment les éviter, c'est selon ! ) ?

La coronelle lisse est présente ponctuellement un peu partout en Alsace et Lorraine, l'espèce y est relativement commune. Elle fréquente les milieux rocaillieux, les landes, pelouses sèches, les lisières de forêt bien exposées, les murettes de pierres sèches, les abords des voies ferrées...



Répartition de la coronelle lisse (à gauche) et de la vipère aspic (à droite) en Alsace et Lorraine  
vert : commun - orange : peu répandu - Source : Stéphane Vitzthum



La vipère aspic (*Vipera aspis*) est présente dans les collines sèches du Haut-Rhin, mais il s'agit d'une introduction : d'abord en 1973, puis en 1987. L'espèce n'est pas abondante, elle forme des petites sous-populations isolées, ce qui les rend fragiles... La pression des photographes sur cette espèce s'est accrue considérablement ces dernières années, sans qu'on puisse savoir quel est son impact sur ces serpents, mais le piétinement des milieux commence à être important.



Dans notre département, on ne rencontre pas de vipères dans le massif montagneux. L'espèce est présente uniquement dans l'ouest (pelouses calcaires de la région de Neufchâteau principalement). Elle affectionne les terrains accidentés, les friches, les bords de haies, et tout comme la coronelle, recherche les endroits bien exposés : les reptiles régulent en effet leur température interne en se chauffant au soleil.

< **La pelouse calcaire de Rollainville, fréquentée par la vipère aspic** - (Photo : Philippe Massit)

## Des citoyens bien tranquilles...

On ne le répétera jamais assez : **les serpents sont des animaux craintifs, discrets, qui cherchent tout bêtement à mener une petite vie paisible !** Ils sont sourds, ne possédant pas d'oreilles, mais perçoivent très bien les vibrations transmises par le sol, ce qui leur permet de prendre la poudre d'escampette en cas d'alerte.

Il faut bien l'admettre, avec sa pupille verticale un rien diabolique, et le bourrelet au-dessus de son œil qui lui donne un air renfrogné, la vipère n'a pas un regard sympathique, et sa morsure peut s'avérer dangereuse... Mais ce reptile n'est nullement agressif, il cherche **toujours** à fuir en cas de rencontre fortuite avec un être humain, et ne mord que si on lui marche dessus par malchance, ou si on tente de le capturer ! Tous les serpents peuvent mordre en cas d'agression, même les couleuvres, mais elles sont aglyphes, c'est à dire qu'elles sont dépourvues de crochets à venin.

## Que mangent ces serpents ?

La coronelle a un péché mignon : elle adore les lézards et les orvets ! Mais oui, elle n'hésite pas à engloutir d'autres reptiles, et de taille respectable, comme le montrent ces photos étonnantes. Elle complète son menu avec quelques mulots ou campagnols, ou des musaraignes. Elle fait souvent son marché en inspectant les fissures des murs de pierre.



**Cette coronelle a capturé un lézard des murailles de belle taille, et parviendra à en faire son casse-croûte !**





(Photos : Serge Imbott)

La vipère, quant à elle, préfère très nettement les petits rongeurs, qui constituent l'essentiel de ses repas. Elle chasse parfois à la maraude, mais le plus souvent à l'affût (pourquoi se fatiguer inutilement ?!). La nature l'a dotée de crochets à venin non pas pour s'attaquer sournoisement aux randonneurs de passage, mais pour lui faciliter la tâche : la vipère mord sa proie, puis elle attend tranquillement que le venin fasse effet. Non seulement il va tuer sa proie, mais aussi la pré-digérer (la digestion complète d'une proie durant tout de même en moyenne une semaine !). Sa victime ne meurt pas instantanément et tente de fuir, mais peu importe, elle n'ira pas loin... Et tout est prévu !

#### **L'organe de Jacobson, vous connaissez ?**

L'organe de Jacobson, ou organe voméronasal, qui est double, est situé sur le palais de la vipère. Cet organe olfactif, dont sont dotés tous les serpents, contient des neurorécepteurs très sophistiqués... Vous avez sans doute remarqué que la langue des serpents est bifide ? Elle recueille une foule de molécules chimiques dans le milieu environnant (sur le sol, mais aussi dans l'air). La vipère introduit les deux extrémités de sa langue dans l'organe de Jacobson, qui analyse les molécules collectées et fournit ainsi une foule d'informations au serpent : sur la direction suivie par sa proie, mais aussi sur son état, vivant ou inerte. C'est ainsi qu'elle la retrouve, et n'a plus qu'à l'avalier. Cet organe lui permet également de localiser ses partenaires sexuels et d'éventuels rivaux.



**Comme chez tous les serpents, la langue de la coronelle est bifide** (Photo : Serge Imbott)



## Elles se reproduisent comment ?

Les coronelles sortent de leur léthargie hivernale fin mars ou début avril. L'accouplement, qui peut durer plusieurs heures, a lieu en début d'été. Les jeunes (une bonne douzaine en général) naissent en août-septembre et ressemblent en miniature à leurs parents. La coronelle lisse est en effet la seule couleuvre **vivipare** de France : ses œufs incubent et éclosent dans le ventre de la femelle. Les autres couleuvres (la couleuvre à collier par exemple) pondent des œufs dans un endroit chaud et humide tel qu'un tas de compost.

Les vipères passent souvent la mauvaise saison abritées dans des galeries de campagnols, parfois en groupe. Les mâles sortent en premier quand le temps se réchauffe, généralement en mars. Ils recherchent un endroit où ils seront au soleil et à l'abri du vent, toujours assez proche d'un refuge. Ils vont passer ainsi beaucoup de temps à se chauffer, parfois en groupe de quelques individus. Puis ils quittent leur refuge à la recherche des femelles, qui sortent environ 2 semaines plus tard. L'accouplement a lieu en mars-avril. Une femelle peut attirer plusieurs mâles qui luttent pour la féconder en s'enroulant autour d'elle, formant le fameux « nœud de vipères », que Jacques Martin a photographié ci-dessous ! La femelle peut s'accoupler avec plusieurs mâles. De 2 à 11 jeunes naîtront en fin d'été et seront immédiatement autonomes (l'espèce est vivipare).

A noter que les deux espèces, comme les autres serpents, effectuent plusieurs mues par an, au fur et à mesure de leur croissance.



**T'as de beaux yeux, tu sais !** (Photo : Jacques Martin)

## Ont-elles des prédateurs ?

Oui, la coronelle et la vipère peuvent passer du statut de prédateur à celui de proie ! Le sanglier, les mustélidés (martre, fouine, putois), la buse variable, le circaète Jean-le-Blanc, la cigogne blanche, mais aussi les poules, les faisans ou les corvidés peuvent s'y attaquer.

Par contre, le hérisson n'est pas immunisé contre le venin de la vipère, et la rencontre entre les deux espèces est peu probable, le hérisson étant nocturne, alors que la vipère est diurne.

Mais leur principal ennemi est, comme si souvent, l'espèce humaine...



## Une protection bien tardive pour les vipères !

Couleuvres, vipères, lézards, partout les reptiles disparaissent dans nos campagnes. En cause : les pesticides, les arrachages de haies, l'urbanisation, les fauches et fenaisons précoces, les débroussailleuses... Ces petites vies discrètes participent pourtant, au même titre que les oiseaux ou les mammifères, à l'équilibre des écosystèmes. Souvent mal-aimés, toujours mal connus, les reptiles méritent toute notre attention. Pensez à eux quand vous démarrez votre tondeuse à gazon. Allez-y mollo, et pas trop souvent !

Nous l'avons vu précédemment, ces deux espèces sont loin de pulluler. Que dit la Liste rouge des amphibiens et reptiles de Lorraine (CEN Lorraine/LORINAT - 2016) ? Rien de folichon !

- **Coronelle lisse : quasi menacée**

- **Vipère aspic : vulnérable**

Le statut de la vipère est donc encore plus inquiétant que celui de la coronelle. En cause, « *la régression et la fragmentation des habitats thermophiles. Ce phénomène est particulièrement néfaste pour cette espèce en limite d'aire de répartition et à faible capacité de dispersion. Les sites où l'espèce disparaît ont peu de chance d'être recolonisés. La population régionale est inférieure à 10 000 individus* » (Source : Liste rouge de Lorraine).

**L'arrêté ministériel du 8 janvier 2021** fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain, protégés sur l'ensemble du territoire national, et les modalités de leur protection a remplacé celui du 19 novembre 2007.

**Désormais, toutes les espèces de reptiles sont protégées. La loi interdit de les capturer, de les blesser, de les tuer, de déplacer ou détruire leur ponte, ainsi que la perturbation intentionnelle des animaux, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.**

la Société herpétologique de France (SHF) qui œuvre depuis près de quinze ans pour renforcer la protection des reptiles a salué cette avancée ! Dès 2007, l'organisation avait en effet alerté l'état français sur les lacunes et erreurs concernant l'arrêté fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire national.

Si l'actualisation proposée en 2019 prévoyait un renforcement de la protection de plusieurs espèces, les défenseurs des serpents avaient vivement dénoncé la situation des vipères. Le texte indiquait en effet que la destruction demeurerait « possible » pour deux espèces, la vipère aspic (*Vipera aspis*) et la vipère péliade (*Vipera berus*) - cette dernière espèce ne semble plus présente en Lorraine. Cette mesure était justifiée par « des raisons de sécurité », ces espèces étant redoutées pour leur venin. L'argument a toutefois été balayé par les spécialistes, qui ont souligné que les cas de morsures de vipères sont extrêmement rares en France, et qu'**il n'y a pas eu de mort en France par morsure de vipère depuis 2003.**

La SHF a expliqué que tenter de tuer l'un de ces serpents expose justement au risque de morsure, alors que la meilleure attitude à adopter face à ce reptile reste de lui laisser prendre la fuite ! Enfin, l'organisation a également dénoncé l'état de conservation alarmant de ces deux espèces qui montrent un net déclin en France métropolitaine.

### Des lectures recommandées :

🔗 A la découverte des amphibiens et reptiles de Lorraine et d'Alsace  
Stéphane Vitzthum et Michel Renner (2014) - Éditions du Quotidien

🔗 Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse  
Direction Jean-Pierre Vacher et Michel Geniez  
Collection Parthénope - Biotope Éditions (2010)

**Jean-Louis HANS**





# Couleuvres ou vipères ? Ne nous confondez plus !



## Généralités :

- ALLURE effilée chez les couleuvres, trapue chez les vipères.
- DESSIN DORSAL : jamais de dessin dorsal sombre en zigzag chez les couleuvres, dessin noir en zigzag ou marques en «échelons» chez les vipères.

## Couleuvres / Colubridés



*Coronelle lisse*

## Vipères / Vipéridés



*Vipère aspic*

## Taille :

- LONGUEUR atteignant 1,2 mètres (rarement 1,5 m) chez les couleuvres, maximum 80 cm chez les vipères (mais noter que certaines couleuvres ont la taille des vipères, en particulier tous les jeunes !)
- QUEUE longue et effilée chez les couleuvres, courte à très courte chez les vipères (se termine rapidement en pointe)



*Coronelle lisse*



*Vipère aspic*

## Profil :

- MUSEAU arrondi chez les couleuvres, retroussé chez les vipères.
- ŒIL à pupille ronde chez les couleuvres, pupille verticale chez les vipères.
- ECAILLES en une seule rangée entre la lèvre supérieure et l'œil chez les couleuvres, plusieurs rangées d'écailles chez les vipères (2 chez la vipère péliade, 3 chez l'aspic)



*Couleuvre à collier*



*Vipère aspic*

## Dessus de la tête :

- FORME DE LA TÊTE plutôt arrondie chez les couleuvres, plus «triangulaire» chez les vipères.
- ECAILLES : 9 grandes plaques sur la tête des couleuvres, écailles petites et nombreuses sur la tête des vipères (avec 0-3 plaques seulement)



*Couleuvre à collier*



*Vipère aspic*

## Attention aux morsures de vipère

Les couleuvres de Lorraine sont parfaitement inoffensives. Elles n'ont ni crochets, ni venin.

Les vipères sont des serpents venimeux pouvant être dangereux pour l'homme, et seule la vipère aspic est présente dans notre région.

Discrète et craintive, la vipère aspic s'enfuit plutôt lentement face à l'homme et n'est pas agressive. Mais inquiétée ou se sentant en danger, elle peut mordre.

Se méfier particulièrement de la position de défense en forme de «S», car la détente du serpent est si rapide qu'elle ne laisse pas le temps de réagir pour éviter la morsure.



*Posture de défense en «S» chez la vipère aspic*



*Crochets venimeux sur une vipère aspic morte*

Responsable du Conservatoire des Sites Lorrains  
Philippe LEBLANC, Conservateur des Sites Lorrains  
Contact : 03 83 31 11 11 ou conservatoire@csll.fr



## Dis madame, c'est quoi, un ABC ?...

**U**n Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC.



**Le Tholy : vue depuis le lieudit Bouvacôte** (Photo : Jocelyne Saling-Nageleisen)

C'est ainsi que la démarche de l'ABC est présentée sur le site internet de l'OFB. En effet, depuis 2017, il lance chaque année un appel à projets afin d'aider financièrement les communes et structures intercommunales dans la réalisation de leur ABC. Un dossier de candidature complet et sérieux doit être fourni, et la sélection est sévère...

A ce jour, **près de 2 800 communes** sont déjà impliquées dans un ABC et, depuis le premier appel à projets, **338 projets en métropole et Outre-mer** ont bénéficié d'un soutien financier de l'OFB. Dans le département des Vosges, seulement 4 projets ont été retenus : ceux de **La Com. Com Bruyères Vallons des Vosges**, de la **Haute Vallée de la Moselle**, d'**Épinal** et **Le Tholy**. Les élus de cette dernière commune ont demandé à Oiseaux-Nature de les aider dans leur démarche, ce que nous faisons avec plaisir ! Retour sur ce beau projet, ambitieux, stimulant et joyeux !



## Paroles de Cafranes et de Cafrancs...

Laissons tout d'abord s'exprimer les premiers concernés, à savoir les habitants du Tholy !

Le nom de « Cafranc » donné à un habitant du Tholy vient d'une vieille histoire datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. A cet époque, un homme très pieux du Tholy parcourait chaque dimanche dix kilomètres pour assister à la messe à l'église de Saint-Amé. Les habitants de cette petite ville, admiratifs devant le courage de cet homme, lui offrirent un verre d'alcool de mirabelle. Le dimanche qui suivit, l'homme du Tholy n'avait pas oublié le geste des habitants de Saint-Amé et, dès la sortie de messe, les invita au café pour leur offrir à son tour une goutte de mirabelle. Les habitants de Saint-Amé, heureux de ce geste, s'écrièrent en patois : « *E lé bouane heure, é lé ca franc !* », ce qui signifie : « *A la bonne heure, il est correct !* »

Et c'est de là que vient le mot Cafranc !

« **Partout sur la planète, le déclin de la biodiversité se poursuit. Que faire à l'échelle locale pour la protéger ?** Telle a été la question que je me suis posée lors de mon élection au poste d'adjointe à l'Environnement de la commune de Le Tholy en 2020. En charge de nombreux sujets, j'ai créé divers groupes de travail dont l'un est en charge de la biodiversité. Après quelques heures de réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien. Nous avons donc proposé au conseil municipal de lancer une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) et de répondre à l'appel à projets lancé par l'Office Français de la Biodiversité en octobre 2021. Lauréate de cet appel à projet, la commune de Le Tholy dispose de deux ans pour réaliser son ABC ; elle est soutenue dans sa démarche par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine ; un comité technique (composé de citoyens élus et non élus, aux compétences diverses et variées) dirige la démarche et est en charge de la partie sensibilisation et animations auprès des habitants de la commune. Cet ABC va permettre de mieux connaître la biodiversité du territoire mais aussi et surtout d'avoir des pistes d'actions pour savoir comment la protéger, la préserver, la développer, la reconquérir si besoin. »

**Claude Goetzinger - Adjointe Environnement**



**Douce lumière d'automne à Bouvacôte** (Photo : Jocelyne Saling-Nageleisen)

« En tant qu'élu-e-s nous avons une responsabilité envers nos citoyens et envers les générations futures. Le projet ABC de la biodiversité de Le Tholy nous permet de construire l'avenir de demain et de prendre les décisions en conscience, pour continuer à vivre, tous ensemble, dans un environnement diversifié et agréable. »

**Charlotte Genevaux - Conseillère municipale**



« Lorsque j'ai entendu parler du projet « biodiversité », ma première pensée a été de me dire qu'il s'agissait d'une mode de citadins... Depuis une cinquantaine d'années que je pratique ce territoire, je me réjouis toujours de notre environnement préservé, qui n'a pas subi de bouleversement important. Ces dernières années pourtant, les scolytes des épicéas, les vagues de chaleur, le changement du régime des pluies interpellent.

J'ai adhéré cependant immédiatement, par curiosité intellectuelle. Je ne regrette pas du tout et j'observe différemment les papillons, les oiseaux, les fleurs... avec un nouveau regard. J'ai pris davantage conscience de l'importance de chaque être vivant pour l'équilibre de la biodiversité. »

**Jean-Marie Veynandt - Cafranc**

## Le Tholy dispose de plus d'un atout dans son jeu !



Cette commune rurale recèle en effet de nombreuses richesses naturelles, qui ont motivé leur reconnaissance (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et la mise en place de mesures de protection (Espaces Naturels sensibles, sites Natura 2000). Le taux de boisement est important (50%), les pâturages et prairies de fauche (dont des prairies naturelles, qui deviennent si rares !) occupent presque 20% du territoire. Deux cours d'eau, la Cleurie et le Barba, traversent le village.

« **Pelouse à arnica des montagnes et fenouil des Alpes** - (Photo : Catherine Bernardin)

Le tourisme constitue une activité importante en toutes saisons : en hiver, la proximité des stations de sports d'hiver est attractive, mais les élus ont bien conscience que l'or blanc risque fort de se raréfier rapidement, et ils souhaitent encourager un écotourisme respectueux de la nature.

Pour que le village garde son identité, ils s'attachent à maîtriser le développement des résidences secondaires.

Plusieurs petites exploitations agricoles, bénéficiant souvent du label bio, sont déjà implantées au Tholy (production de produits laitiers, d'œufs, de plantes aromatiques et médicinales).

## Pour bien protéger, il faut connaître et faire connaître !



C'est précisément le point de départ de la démarche « ABC », que les Cafrancs - élus et simples citoyens engagés - s'efforcent de mettre en œuvre depuis l'automne dernier. Pour ce faire, ils sont épaulés par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, qui intervient en tant que prestataire de services. Arthur, un stagiaire de niveau master 2 a été embauché pour 6 mois.

« **Le rougequeue à front blanc chante dans le village et aussi en lisière de forêt !** - (Photo : Bertrand Kernel)



La municipalité travaille main dans la main avec de nombreux autres partenaires : Office national des forêts, Parc naturel régional des Ballons de Vosges, et associations de protection de la nature : Société lorraine d'entomologie, Groupe d'étude des mammifères de Lorraine, Groupe Tétràs Vosges, Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères, et bien sûr Oiseaux-Nature !

Le fait que notre Jean-Louis national ait exercé son métier de facteur durant pas mal d'années au Tholy n'y est pas étranger... Il a fait adhérer à Ois-Nat nombre d'habitants, et connaît comme sa poche les moindres écarts et petites routes du village ! Et comme c'est un naturaliste organisé, il a consigné toutes ses observations (oiseaux, mais aussi insectes, mammifères, plantes et autres) au jour le jour, ce qui constitue une base de données extrêmement riche et précieuse. Jacques a apporté sa pierre à l'édifice avec les siennes, Louis-Michel également.



L'association ETC Terra intervient auprès des élèves, à raison de 3 animations par classe et par an.

Les associations communales de chasse et de pêche sont bien sûr associées à la démarche, de même que l'association de parents d'élèves, et les enseignants des deux écoles. C'est en se parlant, en confrontant les points de vue et les connaissances qu'on peut progresser...

◀ **Les jolies fleurs de la bourrache, une plante de nos jardins dont les insectes pollinisateurs raffolent !** (Photo : Alain Millot)

Lorsque Claude Goetzinguer nous a demandé au printemps dernier d'organiser pour les Cafrancs une sortie d'initiation à l'ornithologie, nous avons donc tout naturellement dit oui ! Mais nous n'avions pas anticipé un tel succès... Plus de cinquante personnes ont répondu à l'appel, quelques adhérents d'Ois-Nat venus d'ailleurs, mais des habitants du Tholy en très grande majorité.



**Une partie seulement des apprentis ornithos, qui écoutent sagement les consignes données par Jean-Louis : ouvrez tout grand vos oreilles, et... chut !** (Photo : Nicolas Hélitas)



La chance était avec nous : grâce à des conditions météo idéales, nous avons pu observer et écouter de nombreuses espèces d'oiseaux, dont certaines très coopératives : un mâle de rougequeue à front blanc et surtout un pipit des arbres, particulièrement aimable, qui inlassablement s'élevait dans le ciel en chantant - à la manière d'une alouette des champs - puis se laissait tomber au sol ailes grandes ouvertes en parachute, et revenait aussitôt se poser en haut de la cime de son sapin !

Nous avons pu montrer aussi 2 couples de pies-grièches écorcheurs et un bruant jaune, espèces malheureusement en fort déclin.

Grâce aux compétences de chacun, et au sens de l'observation des participants, nous nous sommes intéressés aussi au patrimoine bâti ancien (saviez-vous qu'il existait autrefois des moulins à huile, dans lesquels on pressait les fruits du hêtre : les faînes ?), et aussi à la flore et aux insectes.

C'est une pitchoune haute comme trois pommes qui a découvert cette belle **chenille de machaon**, sur un pied de fenouil des Alpes (vous savez, la baudoine, qui parfume si bien le lait des petites vaches vosgiennes !). On observe plus souvent cette chenille sur les carottes du jardin.



Photo : Nicolas Hélicas

Et c'est grâce à la persévérance de Blandine, restée pique-niquer sur place, que vous pouvez admirer ci-dessous cette splendide **femelle de machaon en train de pondre** sur une jeune pousse de fenouil des Alpes!



Photo : Blandine Baur

L'objectif de cette sortie était d'inciter les Cafrancs à participer à l'inventaire des espèces d'oiseaux rencontrés sur leur commune. D'autres sorties ou animations ont déjà eu lieu pour leur faire mieux connaître les chauves-souris, les tourbières, comment mieux accueillir la biodiversité au jardin...

Pour le moment, la participation est timide, peut-être que les habitants n'osent pas se lancer par peur de se tromper ? C'est pourquoi d'autres sorties seront proposées (voir p. 30).

Sur le site internet de la commune, une boîte à outils est à disposition, avec des fiches d'identification des oiseaux et des amphibiens les plus courants. Cette boîte va s'enrichir progressivement (au sujet des papillons et de la flore entre autres). Les Cafrancs seront invités à répertorier aussi d'autres éléments du patrimoine naturel : arbres remarquables, dômes de fourmis rousses, mares, plantes sauvages urbaines, plantes exotiques envahissantes...

Vous l'aurez compris, ça fourmille de bonnes idées au Tholy !

Et si vous suggériez aux élus de votre commune de participer au prochain appel à projets ?...

**Catherine BERNARDIN**



## Un bagnard dans mon jardin : l'argiope frelon

**D**ans la bande ensoleillée laissée en friche sur le côté du jardin, les graminées et autres plantes sauvages (luzerne, trèfle rouge, lotier, plantain, gaillet mou, mélilot et d'autres...) ont proliféré cette année, envahissant même, à hauteur, les arbustes voisins.

Une foule d'insectes fréquentent ce fouillis herbeux, dont un grand nombre de criquets lilliputiens verts et bruns, sautant de partout dès qu'on bouge le petit doigt...

Dans ce milieu bourré de « gibiers » potentiels, les argiopes frelons (appelées aussi épeires fasciées) ont tendu leurs toiles invisibles, attachées aux herbes sèches, occupant à la verticale de larges zones circulaires. Elles laissent peu de chance aux petits criquets voltigeurs... qui plongent étourdiement dans les filets !



Photo : Nicolas Héltas



Photo : Nicolas Héltas

À une vitesse supersonique, l'argiope fond sur sa proie et pour l'immobiliser, l'emballe en quelques secondes dans ses soies collantes, comme un paquet. Elle peut capturer de très gros insectes, tel cet infortuné caloptéryx éclatant ! Après avoir prestement ligoté sa victime, elle lui injecte un venin paralysant et régurgite des sucs digestifs. Elle peut ensuite tranquillement siroter le contenu liquéfié de la pauvre bestiole.

Pas bien difficile de deviner pourquoi cette araignée a été nommée **argiope frelon** : son costume rayé jaune et noir façon « les Dalton » est vraiment caractéristique !

Comme chez de nombreuses espèces d'araignées, la femelle est beaucoup plus grosse que le mâle, et fait souvent preuve d'une passion parfois... dévorante ! pour son Julot, n'hésitant pas à le déguster après l'accouplement si elle réussit à l'entortiller dans ses rets. Pour sauver sa peau, le pauvre est paraît-il souvent contraint de se séparer de son appareil copulateur et de prendre au plus vite la poudre d'escampette !...

à gauche, le mâle tout riquiqui, >  
et à droite, sa redoutable dulcinée...



Source : Wikimedia commons





Photo : Nicolas Héлитas

Photo : Nicolas Héлитas

**Cette ligne soyeuse en zigzag s'appelle le stabilimentum . Il existe plusieurs hypothèses à son sujet : on suppose qu'il sert à stabiliser et solidifier la toile, ou bien la rendre plus visible pour éviter les collisions (oiseaux, gros insectes), à moins qu'il serve à réfléchir les UV pour attirer les proies ?...**



**À gauche, emballage d'une petite proie. Celle du dessus a déjà été consommée (il reste l'enveloppe).  
À droite, deux proies en attente d'être consommées, ramenées au centre de la toile.**



**Au soleil, le blanc lumineux de la proie emmaillotée attire les mouches, qui s'engluent dans les soies collantes. Et hop, double ration pour l'argiope ! À droite, un criquet, déjà bien vidé de sa substance...**



En fin d'été, près des toiles, on trouve - souvent bien cachés - les cocons de l'argiope, de drôles de petits sacs en forme de montgolfière renversée qui contiennent les pontes (200 à 300 œufs). Ces cocons passeront l'hiver, avant la sortie des petites argiopes au printemps suivant... Grâce à leur extrême solidité, un certain nombre de cocons survivent aux intempéries et aux prédateurs... mais pas aux fauches d'automne ou aux tontes d'avril, **c'est pourquoi il est indispensable de laisser des zones en friche au fond du jardin, sans y toucher !**



**Le cocoon (diamètre environ 2 cm) est suspendu par un entrelacs de fils de soie, collés aux herbes. L'enveloppe est à toute épreuve, c'est comme si on mélangeait une pelote de laine avec de la super glu ! Parfois les cocons sont invisibles, « engagés » dans les herbes sèches, elles-mêmes repliées et collées par les soies**

Ils sont remarquablement élaborés, constitués de plusieurs couches de soies différentes :

- une couche épaisse, blanche, entoure douillettement les œufs ;
- une couche épaisse de soie brun-jaune forme une couche isolante thermique ;
- et la dernière couche, partiellement colorée, forme une barrière imperméable et un tissu de camouflage très efficace !

Qui oserait prétendre que les araignées ne sont pas des mamans extrêmement attentionnées ?!



**Une argiope fabrique souvent plusieurs cocons, toujours protégés et emprisonnés dans les soies et les herbes. Cet ensemble durci est extrêmement solide, il serait impossible de le défaire à mains nues !**





**L'argiope ne se tient jamais bien loin de son cocon ! La voyez-vous ?**



Source : <https://nature.drouard.free.fr>

**À gauche, sortie... explosive ! de bébés araignées en mai, dans le lierre (ici, ceux de l'épeire diadème)  
À droite, les petites argiopes sortent à la queue leu-leu de leur cocon.**

L'argiope frelon (*Argiope bruennichi*) a une proche cousine, **l'argiope lobée** (*Argiope lobata*), présente sur le pourtour méditerranéen.

L'année 2021 fut exceptionnelle pour les argiopes frelons, du moins dans mon jardin. Je n'en ai jamais vu autant, on découvrait des dizaines de cocons dans les herbes, incroyable !

Il y a tant de choses insoupçonnées quand on n'y prend pas garde ! Il suffit pourtant de se pencher ou de s'accroupir un instant, pour découvrir un monde fascinant.

**Annie BARTHÉLÉMY (Texte et photos, sauf mention particulière)**

**Quelques liens épatants à propos de l'argiope :**

<https://www.youtube.com/watch?v=cZE8zfAfpZs> (tout sur l'argiope)

<https://www.youtube.com/watch?v=5GJyT0Y-9Ks> (confection du cocon)

<https://www.youtube.com/watch?v=IBu2HfHZIMA> (capture de proie... âmes sensibles, s'abstenir !)



# Programme des sorties Ois-Nat' 2022-2023

Toutes les sorties sont gratuites. **Ce programme est bien sûr provisoire**, d'autres sorties seront proposées au fil des mois : elles seront annoncées dans les prochains Troglos, et aussi sur le site internet d'Oiseaux-Nature, qui nous permet d'être beaucoup plus réactifs ! **Attention, certaines sorties sont susceptibles d'être annulées** en cas de météo défavorable. **Pensez à vérifier sur notre site si la sortie ou la manifestation qui vous intéresse n'a pas été annulée pour une raison ou une autre avant de vous déplacer.**



## ♥ Le Plan d'eau de Remiremont

**Tous les dimanches matins, du 18 décembre 2022 au 12 février 2023, de 10 h 30 à 12 h**, nous vous proposons d'observer les oiseaux d'eau présents sur ce lieu de passage et d'hivernage.

Rendez-vous : dans l'affût en contrebas du parking

◀ **Grèbe castagneux** (Photo : Nicolas Hélitas)

## ♥ Faune et flore de la tourbière de La Bouyère aux quatre saisons

Nichée au cœur d'une forêt de pins, cette tourbière remarquablement bien conservée a été désignée site Natura 2000 et Espace Naturel Sensible. On y observe des espèces animales (Libellules, lépidoptères...) et végétales (Rossolis alias Drosera) rares, surtout à cette altitude relativement basse. Sandrine vous y guidera au fil des saisons !

Rendez vous pour l'épisode 1 : **le dimanche 30 octobre 2022 à 8 h 30 à l'église de Jussarupt**

À prévoir : des chaussures de marche

Animatrice : Sandrine BERGER (Contact : 07 68 06 57 69)



Source : Office de tourisme Bruyères Vallons des Vosges

## ♥ Projection-Débat du film « ANIMAL » de Cyril DION

A l'occasion du 8<sup>ème</sup> Petit Ciné Festi'val, la MJC du Val d'Ajol en partenariat avec Oiseaux-Nature propose une soirée projection-débat du film « ANIMAL » au sujet de la grande crise écologique qu'est l'extinction de masse des espèces. Ces quarante dernières années, 68% des populations d'animaux sauvages vertébrés ont disparu. Le film nous emmène dans un voyage à travers le monde pour comprendre ce phénomène, et surtout, comment nous pourrions l'enrayer.

Débat avec Jacques CÔME et Vincent ÉTIENNE

Rendez-vous : **vendredi 25 novembre 2022 à 20 h 30 au Val d'Ajol , salle « Chez Narcisse »**

A noter : **entrée payante**



## ♥ Balade naturaliste hivernale

En plein hiver, canards, foulques et gallinules, cormorans mais aussi grèbes, harles et même parfois plongeurs fréquentent les ballastières et les rives de la Moselle. Nous partirons à la découverte de ces oiseaux qui hivernent dans notre département. Nous observerons également des indices de présence du castor comme des écorçages, des coupes et des réfectoires.

Rendez-vous : **le dimanche 29 janvier 2023 à 9 heures devant l'église de Chavelot**

Durée : la matinée - A prévoir : des jumelles si vous en possédez, chaussures et vêtements adaptés

Animateur Jacques CÔME - A noter : **réservation obligatoire au 06 80 87 72 30**

## ♥ Quinzième Nuit de la Chouette

Soirée de découverte des rapaces nocturnes, chouettes et hiboux et de la nature la nuit. Conférence en salle suivie d'une petite sortie d'écoute en forêt (en fonction de la météo).

Rendez-vous : **samedi 25 mars 2023 à partir de 19 h 30 au Girmont-Val d'Ajol** dans le jardin « Une figue dans le poirier »

À prévoir : vêtements chauds

Animateur : Vincent ÉTIENNE, renseignements et **inscription obligatoire au 03 29 39 47 21**

**Jeunes chouettes hulottes >**  
(Photo : Blandine Baur)



## ♥ Les oiseaux du parc thermal de Vittel

Nous écouterons et observerons les oiseaux communs qui fréquentent le parc thermal, et apprendrons à les identifier par le chant. Une surprise est toujours possible !

Rendez-vous : **dimanche 2 Avril 2023 à 9 h 00 à Vittel, sur le parking « Bonne Source », du côté Musée du patrimoine**

Durée : la matinée - À prévoir : des jumelles si vous en avez

Animateur : Michel PIERRAT (contact : 06 77 51 41 73)



## ♥ Découverte en forêt domaniale du Ban d'Harol

Le grand public se pose beaucoup de questions au sujet de « la forêt » dans son ensemble, son avenir, sa gestion, la part de nature véritable que l'homme lui accorde. Nous vous proposons, tout au long d'une balade dans les environs de Maupotel (commune d'Escles), d'observer et d'échanger avec vous sur différents thèmes : avifaune forestière et des lisières, mammifères, sylviculture, les essences forestières, leur histoire et leur avenir dans le massif. Tout cela se fera au gré de nos découvertes du moment.

Rendez-vous : **dimanche 16 Avril 2023 à 8 h 30 sur le parking de l'église d'Escles**

Durée : environ 3 h 30 (selon les possibilités)

Animateurs : Blandine BAUR et Michel DUCHÊNE

**< Chandelle de hêtre avec champignons et cavités**  
(Photo : Catherine Bernardin)



À prévoir : des chaussures confortables pour la marche et des vêtements adaptés à la météo du moment (éviter les couleurs vives !)

Contact : Michel DUCHÊNE au 06 80 22 33 63 ou au 06 19 92 41 00

### ♥ Chemins communaux, haies et biodiversité

Les chemins qui parcourent nos campagnes, oubliés ou non, sont des lieux de vie pour une faune et une flore spécifiques qui y trouvent le gîte et le couvert. Ces corridors écologiques façonnés par l'homme sont à redécouvrir et à préserver absolument dans ce contexte de changement climatique et de déclin de la biodiversité.

Rendez-vous : **samedi 13 mai 2023 à 14 h 00 au Val d'Ajol**, lieu-dit « L'hôtel enfoncé »

Accès par la RN 57 direction Besançon/Vesoul, sortie Le Val d'Ajol D20, direction Le Val d'Ajol pendant 1,5 km, parking de « L'hôtel enfoncé » sur la droite juste après le premier carrefour.

Durée : 2 h 30

À prévoir : tenue en fonction de la météo et jumelles si vous en avez

Animateur : Vincent ÉTIENNE



### ♥ Faune et flore des étangs

Rousserolles, hirondelles de rivage, libellules... Nous étudierons les oiseaux et les insectes qui peuplent plans d'eau et ripisylves. Nos observations seront intégrées dans le rapport que nous réalisons chaque année pour la réserve du Domaine Public Fluvial.

Rendez-vous : **dimanche 21 mai 2023 à 8 h 00 devant l'église de Vaxoncourt**

◀ **Martin-pêcheur** (Photo : Jacques Vincent)

À prévoir : des jumelles si vous en avez

Durée : 3 h - Animateur : Jean-Louis HANS

### ♥ La flore et la petite faune de la mare et du potager

Les jardins écologiques sont le refuge des papillons, des syrphes et des bourdons. Nous identifierons ces petites vies essentielles et menacées, et nous apprendrons à les accueillir.

Rendez-vous : **samedi 3 juin 2023 à 9 h 00 sur le parking de l'église de Domèvre-sur-Avière**

Durée : 3 h 00

Animateur : Joël JACQUEMIN

**Bourdon et corydale** ▶  
(Photo : Nicolas Hélicas)



## ♥ À la découverte des oiseaux spinaliens



Oiseaux-Nature participe à la fête de la biodiversité 2023 à Épinal. Dans ce cadre, venez nous retrouver pour une sortie d'initiation à l'ornithologie. Après avoir observé les oiseaux du Champ de Mars, nous covoiturons pour nous rendre sur un autre site spinalien.

Rendez-vous : **samedi 3 juin 2023 à 8 h 30 au kiosque musical du Champ de Mars à Épinal** (près de la Moselle, avenue Gambetta)

Durée : la matinée

◀ **Pinson des arbres** (Photo : Bertrand Kernel)

À prévoir : chaussures de marche (aucune difficulté), des jumelles si vous en possédez  
Animateur : Patrick MAISON (Contact : 06 64 16 15 88)

## ♥ Oiseaux, plantes et insectes d'une prairie forestière

Il existe encore, çà et là, de petits sanctuaires épargnés par les fenaisons précoces. En visitant celui-ci, nous contribuerons, avec nos observations, à l'Atlas de la Biodiversité Communale du Tholy.

Rendez-vous : **dimanche 25 juin 2023 à 8 h 00 devant l'église du Tholy.**

Durée : 3 h 00 - Animateurs : Alex HUMBERT, Jean-Louis HANS et Catherine BERNARDIN

À noter : **nombre de participants limité à 30**

**Inscription obligatoire** auprès de Mme Claude GOETZINGER (06 63 02 71 97)

▶ **Tarier pâtre** (Photo : Fabrice Cahez) ▶

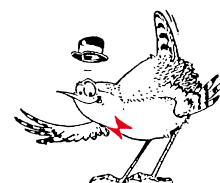


## ♥ Sortie mycologique 2023

**La date de cette sortie sera annoncée dans le Troglo et sur notre site internet**

Un pharmacien membre de l'AMYPHAR, association de pharmaciens mycologues, nous fera découvrir les champignons de la forêt du Fossard. Tous vos sens seront sollicités pour cette approche originale ; vue, toucher, odorat, goût.

◀ **Amanite tue-mouches** (Photo : Nicolas Héлитas)



**A très bientôt !**



## En quête de la huppe fasciée

**J**e n'avais jamais observé la huppe fasciée avant de m'installer dans l'ouest Vosgien, il y a un peu plus d'un an. Pourtant, habitant encore sur Nancy, je commençais déjà de me détourner des bruants jaunes ou des tariers pâtres de mon plateau de Malzéville, pour lire et étudier les cartes d'un secteur dont je comprenais qu'il accueillait des oiseaux tels que la pie-grièche à tête rousse, ou la fameuse huppe...

Enfin sur place, j'arpentais prés et vergers à la recherche d'indices. Ce sont les conseils avisés d'une habitante d'un village voisin qui me dirigèrent sur sa piste. Puis, à force de persévérance, c'est d'abord par son chant que je fis la connaissance de l'oiseau huppé. « *Houp-houp-houp, houp-houp-houp* ».

Comment aurais-je pu croire que ce chant résonnerait à seulement dix minutes de chez moi ?...



Dans « La conférence des oiseaux » (texte appelé aussi « cantique des oiseaux », voir page 33), le poète perse Farîd-ud-Dîn 'Attâr, évoque un voyage, la quête à travers sept vallées du peuple des trente oiseaux, emmenés par la huppe à la recherche de l'oiseau-roi, le merveilleux Simorgh. De cette quête mystique il résulte que les oiseaux ayant trouvé leur roi, n'ont rien franchi et sont toujours à la même place.

Comment aurais-je pu croire que ce chant résonnerait à seulement dix minutes de chez moi ?...

L'oiseau n'a pas inspiré que les plus beaux contes, il semblerait qu'il soit aussi à l'origine d'une des insultes les plus entendues dans l'espace public, insulte composée du mot « sale » et de « hoppe », variante dialectale de « huppe ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, le volatile était alors considéré comme sale.



En effet, afin de repousser les prédateurs, la « pupue » - un autre de ses surnoms - n'enlève pas les fientes des jeunes au nid et les individus produisent en outre dans le même but une sécrétion malodorante !

Cet aspect ne m'a pas sauté aux nez sur le terrain. Ce qui m'a surtout frappé, c'est la communication qui s'établit entre les membres de la famille Huppe, ici cinq individus (je ne peux dire combien d'adultes et de juvéniles). Communication qui leur permet d'être constamment en contact, s'avertissant les uns les autres.



Plus étonnante encore, l'association du groupe avec les pies-grièches écorcheurs, qui semblent jouer le rôle de sentinelles. Ici, les huppées se posent pour rechercher activement vers et insectes dans les herbes si la pie-grièche est déjà elle-même assurée sur place. La pie-grièche est aussi la première à fuir s'il y a du mouvement, suivie souvent par les huppées. Ceci n'est pas une règle, mais une observation très localisée dans l'espace et le temps.

Les quelques fois où j'ai eu la chance de les observer, c'est alors que je m'avançais dans le champ, accompagné par les vaches, que les huppées se sont montrées particulièrement peu farouches et m'ont laissé une jolie fenêtre ouverte sur leur quotidien. Les bouses des vaches permettent le développement de toute une vie, de gros insectes et leurs larves, base de l'alimentation de l'oiseau.

L'année prochaine, j'espère que les conditions seront réunies pour qu'elles s'installent à nouveau à cet endroit et que je puisse plus encore prendre plaisir à les observer et à les comprendre.

Comme de nombreuses espèces d'oiseaux, la huppée fasciée est dépendante d'un milieu spécifique lié à une activité humaine particulière. Défendons donc tout ensemble : activités, hommes, bêtes, faune, avifaune, flore et paysages !

**Texte et photos : Victorien DURIEUX**



## Le cantique des oiseaux (Farîd-ud-Dîn 'Attâr)

Chef-d'œuvre écrit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ce poème chante le voyage de milliers d'oiseaux en quête de la Sîmorgh, manifestation visible du divin. Brûlés par le désir de trouver leur Roi, tous les oiseaux du monde se réunissent, et guidés par la huppe, messagère de Salomon, ils décident de s'envoler vers Sîmorgh, l'Être divin, qui vit sur les hauteurs du mont mythique Qâf.



La huppe connaît le long et difficile voyage, elle en sait les dangers et les épreuves. Il faudra traverser les sept vallées successives du Désir, de l'Amour, de la Connaissance, de la Plénitude, de l'Unicité, de la Perplexité, du Dénouement et de l'Anéantissement, pour parvenir enfin jusqu'au Trône royal.

Les oiseaux hésitent à prendre leur envol, encore prisonniers des biens de ce bas monde. Ils présentent bien vite des objections et des excuses à cette folle aventure où ils risquent la mort. Le rossignol prétend déjà connaître les secrets de l'amour, le perroquet se satisfait de sa cage, le canard se croit déjà pur, le héron ne veut pas lâcher sa mélancolie...

La huppe conte alors à chacun une histoire de sagesse, dans une mise en abyme qui invite à abandonner tous les vains attachements terrestres, à renoncer à soi-même pour entreprendre le voyage. Car au bout du chemin, il y a l'Être Aimé, Merveille des merveilles !

◀ **Illustration de la couverture du cantique des oiseaux - (regardez bien, la huppe est représentée à droite de l'image !)**

Seuls trente oiseaux parviennent à leur but, mais ne trouvent en Sîmorgh que le reflet d'eux-mêmes. L'Être suprême, invisible splendeur, échappe au regard, Lui qui est pourtant là au tréfonds de chaque âme...

Ce très bel ouvrage, magnifiquement illustré par 207 miniatures persanes a été doublement récompensé en 2013 : Michael Barry, Leili Anvar et Diane de Selliers ont reçu à Téhéran le Prix International du Livre de l'Année attribué par le Ministère de la Culture d'Iran, ainsi que le prix du Cercle Montherlant de l'Académie des Beaux-Arts.

**Hippocrate porté au ciel par Sîmorgh - Artiste anonyme >  
Bibliothèque du musée de Topkapi, Istanbul**



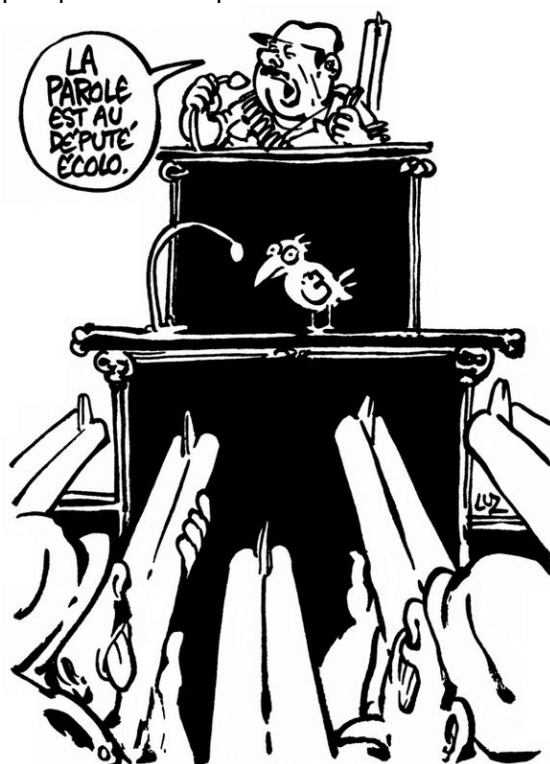
**Source** : <https://editionsdianedeselliers.com>



# La Plume

## Tant qu'il en reste, on flingue !

Certains d'entre vous penseront peut-être que nous nous acharnons trop contre les chasseurs. Rappelons une nouvelle fois que nous ne demandons pas l'interdiction de « la chasse » dans son ensemble, mais que nous combattons les abus de certains chasseurs, ainsi que la possibilité de chasser des espèces menacées (des oiseaux en particulier), et d'en détruire d'autres presque toute l'année (le renard par exemple, classé ESOD) dont le rôle bénéfique dans les équilibres naturels n'est pas pris en compte.



Dessin : Luz

Ainsi, tous les ans, nous devons inlassablement déposer des recours devant le Tribunal administratif, puis des requêtes devant le Conseil d'état, car tous les ans, l'arrêté préfectoral fixant les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse reprend exactement les mêmes termes que le précédent : l'alouette des champs, la bécassine des marais, le vanneau huppé, la perdrix grise seront encore sur la liste des condamnés dans les mois à venir, car notre demande de suspension de l'arrêté préfectoral a été rejetée par le tribunal le 12 août dernier.

L'an dernier, nous avons pourtant obtenu par ordonnance du Conseil d'état la suspension de la chasse à l'alouette dans les Vosges, et le préfet avait concédé une réduction de la période de chasse du vanneau et de la bécassine. Alors, comment justifier un retour à la case départ cette année ?

Le tribunal administratif a estimé que nos arguments ne permettaient pas de caractériser une situation d'urgence de nature à justifier la suspension.

Le plus lamentable, ce sont les arguments avancés par le représentant du préfet :

- « L'alouette n'est pas une espèce menacée et le nombre de prélèvements se limite à 100 dans les Vosges » ;
- « La bécassine des marais niche peu en France, et le nombre de prélèvements est inférieur à 500 » ;
- « L'association ne démontre pas que les effectifs de la bécassine des marais, oiseau de passage et d'hivernage, se seraient effondrés, aucune nidification n'ayant été observée depuis plus de 30 ans ». (sic !!)
- « La chasse du vanneau huppé est presque inexistante dans les Vosges, il est dénombré moins de 10 prélèvements par an ».

Quid de la dégradation catastrophique des habitats de ces espèces, en particulier les zones humides, et les prairies naturelles, suite aux conditions climatiques de cet été et des précédents (hormis l'été 2021) ? le représentant de la Fédération des chasseurs sort de son chapeau un argument massue : « des aménagements sont réalisés tous les ans, tels que l'implantation de plusieurs kilomètres de haies ». (re-sic !!)



D'ailleurs, le président de la FDC88 aurait déclaré récemment à une journaliste que tous les voyants sont au vert en ce qui concerne l'état des populations de gibier, avant l'ouverture de la saison de chasse ! Ce même président se réjouit sans vergogne du rejet de notre requête sur le site internet <https://www.chasseurs-est.com>, et se félicite de « *la reconnaissance du travail réalisé en urgence par les services de la Préfecture et de vos Fédérations nationale et départementale* ».

Puis il conclut en ces termes : « *Notre Président National le répète souvent et je reprends ses propos, les chasseurs sont les premiers écologistes de France !* ».

C'est certes de bonne guerre... Mais tout de même, rester arc-bouté ainsi sur des positions totalement dépassées, et défendre bec et ongles la possibilité de tuer des espèces d'oiseaux qui, contrairement à ce qu'affirme le représentant du préfet (donc de l'état !) sont menacées, c'est inconcevable, désespérant, écoeurant...

Effectivement, dans les Vosges, seuls quelques chasseurs égoïstes pratiquent ce « loisir », car tel est leur bon plaisir, et la loi le leur permet. Et ils n'ont absolument pas honte !

Dès le mois de juillet, de nombreuses associations de protection de la nature se sont mobilisées aux niveaux national et local pour demander que des mesures exceptionnelles soient prises en raison de la sécheresse extrême et des périodes de canicule : rivières et mares à sec, végétation « grillée » avant même d'avoir pu fructifier, les conséquences sur l'ensemble de la faune sauvage sont inévitables, en particulier pour les jeunes animaux, plus vulnérables. Dans des conditions aussi difficiles pour la survie de la biodiversité, l'activité de chasse constitue un fléau supplémentaire qui s'abat sur des animaux affaiblis en ce début d'été. A cela s'ajoute malheureusement la destruction toujours en cours d'habitats tels que les haies, malgré les recommandations et arrêtés en vigueur.

Oiseaux-Nature s'est adressée au préfet et à la presse locale le 26 juillet, demandant « *une réflexion urgente au niveau de la population et des services de l'état pour un moratoire sur la chasse des oiseaux de toutes espèces, ainsi que sur la chasse du renard et du blaireau. Il serait également nécessaire de réaliser un état des lieux objectif, via l'ONF et l'OFB, de l'état de conservation des espèces en ces temps de sécheresse et de chaleur intenses.* »

### Et ailleurs en France ? Pas mieux !

Les 6 et 7 août derniers, l'ouverture de la chasse au gibier d'eau a démarré très fort en baies de Somme, de Seine et de Canche : 3 courlis cendrés munis de balises GPS dans le cadre d'un programme européen de suivi se sont fait vulgairement canarder en survolant notre territoire national ! Deux d'entre eux venaient d'Allemagne, le troisième de Belgique.

Rappelons que le courlis cendré ne peut plus être chassé en France depuis 2020, suite à un moratoire obtenu de haute lutte grâce à un recours de la LPO... Les chasseurs-braconniers concernés n'étant pas très futés, ils ont conservé les balises de leurs trophées, qui continuaient d'émettre !



Les agents de l'OFB les ont donc retrouvés sans trop de mal au domicile des nemrods, lesquels ont expliqué benoîtement avoir tout simplement trouvé ces balises par terre ! Les 3 excités de la gâchette risquent une amende de 1500 euros, une suspension de leur permis de chasse, voire une peine d'emprisonnement, l'existence des balises constituant une circonstance aggravante.

◀ Photo : Charles J. Sharp



Le courlis cendré est un oiseau migrateur dont la répartition s'étend de l'Oural à l'est jusqu'au nord-ouest du continent africain et l'ouest de l'Europe. Les populations reproductrices de la plupart de ces pays voient leurs effectifs chuter. En France, ses effectifs ont diminué de 25% en 15 ans selon l'OFB. Il est classé « vulnérable » sur la dernière Liste rouge des oiseaux nicheurs de France. Mais tant qu'il en reste, ça serait quand même bête de se priver de les flinguer !

### Le stand d'Ois-Nat au fil de l'été !

Peut-être avez-vous eu l'occasion de faire un brin de causette avec Sandrine et Michaël à l'occasion des marchés nocturnes du 20 juillet à Granges-Aumontzey, du 21 juillet à Corcieux, du 23 juillet à Lépages-sur-Vologne, ou encore du 20 août à Bruyères ? A moins que vous les ayez croisés le 28 août en compagnie de Jeannine, Dominique et Christine lors de la Fête de la Société vosgienne de protection animale à Brouvelieures ?

**Sandrine et Michaël au marché >  
nocturne de Corcieux**  
(Photo : Oiseaux-Nature)



Un très grand MERCI ! à celles et ceux qui se dévouent pour tenir le stand d'Ois-Nat, c'est important, et les échanges avec le public permettent souvent de faire découvrir votre association... Mais oui, n'allez pas croire que tout le monde nous connaît !

Ainsi, Séverine et Étienne ont animé deux conférences sur le chat forestier et les autres carnivores sauvages le 20 août, durant la Fête du Bois de Villotte. Ils ont constaté avec étonnement le manque d'audience d'Ois-Nat dans l'Ouest du département.

Si vous vous sentez motivé pour accompagner un ou plusieurs adhérents plus aguerris pour tenir un stand, dites-le nous, nous avons besoin de bénévoles ! Pas nécessaire d'être un naturaliste chevronné, il faut juste être sérieux, avoir des convictions et aimer les échanges avec le public, et puis... quand on ne sait pas répondre à une question, aucune honte à le dire, on note les coordonnées de son interlocuteur, et on lui apporte une réponse après s'être renseigné auprès d'un spécialiste. Pas plus compliqué que ça !

*A la prochaine !*



La revue qui aime la vie - Editée par l'association OISEAUX-NATURE  
 Directeur de la publication : Catherine BERNARDIN - Comité de rédaction : les bénévoles d'Oiseaux-Nature  
 Adresse - Adhésion - Abonnement - Courrier des lecteurs :  
 Le Troglo, 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS  
 Courriel : oiseauxnature@free.fr  
 Site Internet : <http://www.association-oiseaux-nature.com>  
 Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 - Impression : HOLVECK Imprimeur - 88700 Rambervillers  
 Imprimé sur papier mixte FSC issu de sources responsables



## Faites-les vous-même ! les semences pour le jardin

**N**'avez vous jamais rêvé de gagner en autonomie et de produire vos propres semences potagères ? Les plants de légumes de votre jardin sont une source importante de graines, facile à récupérer et économique.

De plus, c'est un geste militant, un geste pour l'environnement et la nature qui nous entoure. Une grande partie des semences que vous achetez dans les supermarchés ou les magasins de jardinage est produite par de grands groupes à l'autre bout de la planète (Israël, Amérique du sud...), ou en France sur un sol et dans des conditions climatiques qui ne sont pas les nôtres ! Cela fait maintenant 12 ans que je récolte mes semences, et j'aimerais partager avec vous ma petite expérience. Il s'agit bien de récolter facilement une grande quantité de semences de qualité, adaptées à votre sol, au climat de notre région et qui seront en plus GRATUITES !!!

Plusieurs points importants pour débiter votre production :

- Pas de semences hybrides F1 : elles ne permettent pas la reproduction de la plante d'origine (question de génétique). Le but est de vous obliger à en acheter tous les ans !
- Préférez les semences bio (vous n'investissez qu'une seule fois) ou trouvez un jardinier qui produit déjà ses semences pour échanger avec lui (diffusons les semences paysannes).
- La récolte des semences doit se faire par temps sec, si possible en fin d'après-midi.
- La manière la plus simple de les conditionner est sans conteste l'emploi d'enveloppes en papier, sur lesquelles vous prendrez soin de noter le nom de la plante et l'année de la récolte.
- Les graines seront stockées dans un endroit frais et obscur, hors gel et à l'abri de l'humidité, où elles attendront le printemps suivant pour être semées.

L'hybridation est **le croisement naturel ou artificiel entre deux organismes de différentes variétés ou espèces.**



**Fleur et semences de poireau**

Il faut savoir que toutes les semences n'ont pas la même durée de conservation. Celles du maïs, des potirons ou encore des tomates peuvent se conserver jusqu'à 10 ans, alors que celles du panais, du poireau ou de la carotte ne se gardent pas plus de 4 ans ! Vous ne serez donc pas obligés de produire certaines semences tous les ans. Vous pouvez vous renseigner sur la durée de vie des différentes semences sur internet, ou auprès de jardiniers expérimentés, et gérer ainsi votre renouvellement.

Les semences potagères peuvent dégénérer si vous ne reproduisez pas assez de spécimens d'une même variété. Par contre, vous pouvez améliorer la variété pour qu'elle soit adaptée à votre environnement lors de la récolte des graines, en sélectionnant les légumes de votre potager présentant les caractéristiques de la variété, ainsi que les caractéristiques recherchées : des légumes sains, précoces, résistants aux maladies, peu gourmands en eau... À vous de sélectionner les plus beaux fruits pour la reproduction.



**Fleurs et semences de carotte**

Je suis parfois contrainte de racheter certaines semences (courgettes et choux principalement) pour cause d'hybridation non souhaitée, mais le jeu en vaut la chandelle. Depuis 10 ans je ne sème que mes propres semences de tomates, haricots, maïs, carottes ou salades. Vous imaginez les économies !!

Certaines graines sont plus simples à produire que d'autres. Vous pouvez aisément commencer par les carottes, les blettes (pour ces dernières, pas en même temps que les betteraves pour éviter l'hybridation), les poireaux ou encore les légumes racines. Il suffit pour ces légumes de laisser plusieurs beaux plants passer l'hiver en terre. Le printemps suivant, ils fleurissent, ils sont butinés par les insectes de votre potager et vous pouvez récolter les graines dès qu'elles sont sèches. C'est simple, non ? !

En ce qui concerne les salades, y compris la mâche, c'est encore plus simple et plus rapide, puisqu'elles fleurissent dans l'année. Vous récoltez lorsque les graines sont sèches en plaçant par exemple un sac en papier sur le bouquet floral, ou vous les laissez se ressemer toutes seules. Dans mon jardin, j'en laisse une grande partie se répandre, et au printemps suivant, ce sont les premières salades à sortir de terre. Par contre, ne reproduisez pas plusieurs variétés en même temps, toujours à cause de l'hybridation ! En laissant la nature faire son travail, les « mauvaises herbes » de mon potager sont souvent des légumes !

Les semences de haricots (ramant ou nain), sont également faciles à obtenir. Vous gardez quelques pieds en bout de rang sur lesquels vous ne récoltez pas. Vous laissez sécher les gousses, puis vous récoltez les grains de haricots.

Vous pouvez aussi reproduire vos tomates : récoltez de beaux fruits parmi les plus précoces, prélevez les graines avec le jus dans un petit récipient et laissez un film blanc se former. Après 2 ou 3 jours, rincez pour obtenir des graines toutes propres, laissez sécher sur du papier, puis rangez.

Les courges et courgettes sont plus compliquées à reproduire, car elle s'hybrident très facilement. Si vous n'effectuez pas la fécondation vous-même à partir du pollen d'un autre plant de la même variété, en protégeant ensuite la fleur des insectes, ceux-ci pourront y déposer le pollen d'autres courges... Vous obtiendrez alors une nouvelle variété tout à fait comestible, mais différente de celle que vous avez plantée ! Par contre, ne réutilisez pas vos semences de courges si vous avez également des coloquintes dans le jardin : les fruits obtenus peuvent être toxiques.

Tentez l'expérience cet automne, débutez votre production de graines, échangez avec vos amis, vos voisins. Apportez un échantillon de vos semences pour la bourse aux plantes et aux graines lors de l'assemblée générale d'Oiseaux-Nature le 16 octobre 2022 à la salle des fêtes de Xertigny !

**Texte et photos : Sandrine BERGER**

# Bulletin d'adhésion à OISEAUX-NATURE

A RETOURNER avec votre règlement à :

OISEAUX-NATURE – 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS  
(Tél : 03.29.62.48.60 - e-mail : oiseauxnature@free.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél.: .....

Courriel : .....

Date : .....

Cotisation familiale (montant : 30 € + 1€ par membre supplémentaire de la famille) Précisez les prénoms : .....	€
Cotisation adulte (montant : 30 €)	
Cotisation jeune ou étudiant - de 25 ans (montant : 15 €)	€
Dons	€
Total	€

En adhérant, vous recevrez le Troglo, le bulletin de liaison de l'association.

Vous pouvez choisir de régler, **soit par prélèvement automatique** (dans ce cas remplissez et retournez-nous toute cette page (recto/verso) accompagnée d'un R.I.B), **soit par chèque bancaire ou postal** à l'ordre de OISEAUX-NATURE.

**Votre adhésion et vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôts ( 66% du montant )  
- ligne UF de votre déclaration -**



## AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

à retourner à OISEAUX-NATURE – 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS

N°ICS

FR38ZZZ483938

**Oui**, je choisis la formule souple et pratique du prélèvement automatique pour régler ma cotisation et mes dons à «Ois Nat» et j'autorise à prélever, une fois par an, le montant correspondant à :

Adhésion + Troglo

SOMME TOTALE À PRÉLEVER :

..... €

Je souhaite aussi faire un don en faveur de la nature et des oiseaux et j'autorise en plus, chaque année, le prélèvement de la somme de :

Don de : 50 €  100 €  200 €  ..... €

# MERCI de choisir le prélèvement automatique

**C'est simple :** vous remplissez une seule fois le formulaire, les autres années tout se fera automatiquement !

**C'est économique pour vous :** les prochaines années, vous n'aurez plus à retourner de documents ni à affranchir de courriers puisque tout se fera automatiquement !

**C'est aussi un signe fort :** votre accord de prélèvement automatique est pour nous un signe encore plus fort de votre fidélité et de votre confiance dans nos actions.  
D'avance merci !

**C'est pratique :** vous n'oubliez plus de renouveler votre cotisation, ni vos abonnements.

**C'est une chance supplémentaire pour les oiseaux et la nature :**  
Ois Nat diminuera sa consommation de papier, ayant beaucoup moins de courriers de relance à imprimer. Ces frais de gestion économisés nous permettront plus d'investissements directs pour la protection des oiseaux et de la nature !

## Pour toutes ces raisons, j'opte pour le prélèvement automatique

- A** **Inscrivez** votre nom, prénom et adresse.
- B** **Inscrivez** les coordonnées de votre compte.
- C** **Indiquez** le nom de votre banque ainsi que le nom et l'adresse de votre agence.
- D** **Datez et signez.**

**N'hésitez pas :  
A tout moment, sans frais,  
vous pouvez arrêter  
votre avis de prélèvement,  
simplement en nous  
écrivant**

### IMPORTANT

- Il est indispensable de joindre à votre envoi votre relevé d'identité bancaire - **RIB**, Postal - **RIP** ou de Caisse d'Épargne - **RICE** (il se trouve dans votre chéquier) pour valider votre accord de prélèvement.

**AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT** J'autorise l'Etablissement bancaire teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si ma situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier, O.N.

N°ICS

FR38ZZZ483938

### A TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : ..... Prénom : .....

N° : ..... Rue : .....

Code postal :

Ville : .....

### B COMPTE À DÉBITER

Etablis.	Code	Guichet	N° du compte	Clé R.I.B

### D

Date : .....  
Signature obligatoire

### NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

**OISEAUX NATURE**  
**9 rue du Haut du Rang**  
**88220 RAON-aux-BOIS**

### C NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

(Votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : ..... Rue : .....

Code postal

Ville : .....